

## **Signalétique des entreprises sur l'espace commercial de Châteaufarine - Avenant à la convention avec la Société SAFI CONCEPT**

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Par convention en date du 7 janvier 1994, la Ville concédait à la Société SAFI, un droit d'occupation pour l'installation et l'exploitation de mobilier destiné à la signalisation des entreprises installées dans l'espace commercial de Châteaufarine. Cette société ayant changé de nom, il convient de régulariser par avenant cette situation, les clauses de la convention restant inchangées.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à signer l'avenant à intervenir avec la Société SAFI CONCEPT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

*Récépissé préfectoral du 24 juillet 1998.*